



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préfète de Nyon, Nelly de Tscharner fait valoir ses droits à la retraite

Nelly de Tscharner, préfète dans le district de Nyon, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle quittera ses fonctions le 31 octobre 2013 et aura exercé le métier de préfète pendant plus de neuf années, après un parcours riche d'expériences.

Mme Nelly de Tscharner a été nommée par le Conseil d'Etat à la charge de préfète de l'ancien district d'Aubonne en mars 2004. Dès le 1er janvier 2008, lors de la réorganisation des districts, elle a rejoint le district de Nyon.

Née en 1948, Mme de Tscharner a suivi diverses formations supérieures dans les domaines de l'éducation et des sciences sociales. Elle a débuté sa carrière dans le milieu de la petite enfance et l'a poursuivie dans celui de l'éducation spécialisée, pour enfin occuper la fonction de responsable de l'Espace prévention de Nyon.

Sur le plan des activités publiques et politiques, Mme de Tscharner a été conseillère municipale à Aubonne de 1998 à 2004.

Durant son mandat de préfète, elle a participé activement à différentes associations ou fondations, notamment dans le domaine social et de la santé.

Le Conseil d'Etat remercie chaleureusement Mme de Tscharner pour son engagement au service du Canton, de la population et de son district, et lui souhaite une retraite heureuse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 août 2013

DINT, Jean-François Bastian, chef du Service des communes et du logement, 021 316 40 83
Nelly de Tscharner, préfète du district de Nyon, 022 557 52 75